

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 83 (1974)
Heft: 4

Artikel: Cuisine sur mesure
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683632>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cuisine sur mesure

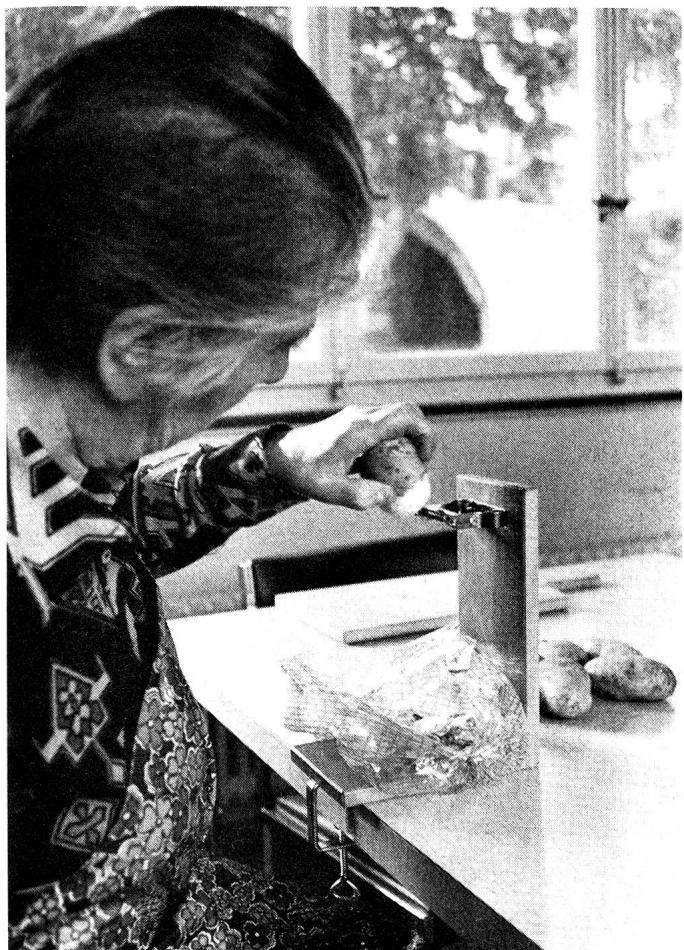


Un mercredi matin, à 10 heures, dans une cuisine. Une cuisine «sur mesure» toute neuve, qui est en fait le nouveau service d'ergothérapie ambulatoire que la section Croix-Rouge de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz a ouvert en décembre 1973, dans un local du Centre de réadaptation fonctionnelle dépendant de l'Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel.

L'ergothérapeute vient d'arriver, un gros cornet sous le bras : le «marché» du jour avec lequel elle va tout à l'heure entreprendre la confection d'un repas avec deux patientes hémiplégiques – l'une est paralysée du côté droit, l'autre du côté gauche – qu'elle a pour tâche de réadapter à l'existence quotidienne, en leur faisant notamment exercer l'emploi de moyens auxiliaires propres à leur faciliter la reprise de leur vie de ménagère.

Le choix du menu étant fait – non pas au hasard mais en fonction des exercices qu'il permettra d'appliquer – passons à la lecture de la recette : des carottes à l'étuvée, un ragoût, des pommes de terre, c'est-à-dire pas mal de légumes à éplucher, des morceaux de viande à tourner et retourner dans la cocotte, des pommes de terre à couper en carrelets. Tout cela d'une seule main ! C'est ici qu'entrent en jeu les moyens auxiliaires ou les gadgets utilisés à ce titre : éplucheur spécial fixé au rebord de la table, planche cloutée pour y piquer les légumes à couper, couteaux, fourchettes, cuillers spécialement étudiés, plateau à anse offrant une plus grande stabilité pour le transport, pour n'en citer que quelques-uns.

Les deux patientes que nous verrons travailler aujourd'hui n'en sont encore qu'à leurs premières séances de réadaptation, mais nous nous émerveillons à la vue des gestes que déjà elles ont appris à faire : ces gestes en soi si simples lorsque l'on a l'usage de ses deux mains...



Mais arrive un moment où les traitements ayant apporté tout ce qu'on pouvait en attendre, il subsiste malgré tout des infirmités pouvant être considérées comme définitives.

Il faut alors apprendre à l'invalidé à se passer d'un membre inutilisable, rendre efficaces des gestes à peine ébauchés, grâce à des appareils. C'est là le rôle d'un service d'ergothérapie ambulatoire.

Cette belle réalisation, qui répondait à un besoin certain à l'échelle locale, voire régionale et cantonale, a été rendue possible grâce à la générosité de la famille et des amis de feu le Dr Gilbert Du Pasquier, membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse, décédé le 13 janvier 1972, qui avait été membre du Comité central et vice-président pendant de nombreuses années.

Ont également participé au financement du service d'ergothérapie neuchâtelois, la Croix-Rouge suisse, Pro Infirmis et la Ligue suisse contre le rhumatisme.

Photos Baillod

Il faudra deux heures pour préparer, apprêter, cuire et servir le repas du jour. Une petite heure ensuite pour... le manger et remettre vaisselle, casseroles et cuisine en ordre.

En définitive, une cuisine pas si différente de toutes les autres, mais «sur mesure» en ce sens que certaines de ses installations sont prévues en fonction de ses buts particuliers: sous l'évier et la cuisinière, il est par exemple possible de glisser un fauteuil roulant; au-dessus de la cuisinière, un miroir permet à une personne assise de voir ce qui se passe à l'intérieur des casseroles.

Le service d'ergothérapie ambulatoire de Neuchâtel ne se limite en fait pas à distribuer des moyens auxiliaires et à entraîner les infirmes à les utiliser. Il s'occupe aussi de ceux-ci chez eux, dans le but d'assurer leur autonomie. Ce faisant, il vise à aplatiser les «barrières architecturales», à modifier les installations sanitaires, les cuisines, de manière à les rendre utilisables par l'invalidé sans l'aide d'autrui.

Il s'adresse avant tout aux femmes, aux ménagères, parce que la situation de la femme infirme n'est pas la même que celle de l'homme. Si ce dernier est encore capable de travailler, l'Office régional de l'assurance-invalidité se charge de sa réintégration professionnelle, alors que la femme infirme, si elle a la charge d'un ménage, ne peut pas compter sur une aide de ce genre.

Ce nouveau service d'ergothérapie ambulatoire représente la dernière réalisation d'un programme qui a débuté il y a 20 ans, à l'Hôpital Pourtalès, par la création d'un service d'orthopédie. Il faut, en effet, tout d'abord traiter médicalement, ou le plus souvent chirurgicalement les patients victimes d'un accident ou de maladie, dont l'appareil moteur est atteint. Ceci se fait dans un service hospitalier spécialisé qui dispose de salles d'opération et d'installations de rééducation, de kinésithérapie.

L'étape suivante se déroule dans le centre de réadaptation fonctionnelle, ouvert depuis 15 ans, où les handicapés retrouvent l'usage de leurs membres et réapprennent l'effort, la discipline au travail.

